

Vaccinations

▣ Infections/Maladies infantiles, page 58.

LE POUR ET LE CONTRE

En Allemagne, il n'existe pas d'obligation de vaccination. Les parents sont donc libres de faire vacciner ou non leurs enfants. Cela veut dire qu'ils assument les conséquences de leur décision.

Lorsqu'on recourt à la vaccination, il faut savoir que l'on interfère dans le cours naturel du développement d'un enfant de façon artificielle. C'est pourquoi nous devons garder à l'esprit ce qui suit :

QUAND PEUT-ON VACCINER ?

Lors d'une vaccination, le **système immunitaire** doit combattre les substances actives introduites. La capacité de défense – comme toute fonction saine des organes et des systèmes d'organes – dépend de la résistance de l'enfant concerné, de sa capacité à combattre les matières étrangères qui infligent un choc surprenant et inattendu au système immunitaire. On peut donc penser que seuls les enfants sains sont capables de livrer ce combat. Et parmi eux, seuls ceux dont le système immunitaire est déjà complètement développé, ce qui n'est pas le cas dans la première année de la vie.

QUAND NE PEUT-ON PAS VACCINER ?

Jetons un œil sur la « liste rouge » des médecins, où est repris tout ce qu'il faut savoir sur les vaccins actuels. En résumé, voici ce qu'on y lit à propos des contre-indications :

- en cas d'infections aiguës (avec fièvre), également si on soupçonne une contagion par une maladie infantile et lors de la convalescence,
- en cas d'infections chroniques,
- en cas de troubles, de lésions ou d'insuffisance du système immunitaire suite à un syndrome provoqué par un manque d'anticorps, une **suppression immunitaire**, une **radiothérapie**, une **leucémie**, etc., en cas de troubles de la **formule sanguine** comme une **thrombocytopenie** et chez les personnes très âgées,
- en cas de **névrodermite**, surtout **allergies aux protéines**,
- en cas de maladies neurologiques, par exemple lésions cérébrales, attaques d'épilepsie et en cas de tendance aux convulsions,

- si la vaccination a engendré précédemment une réaction extrêmement importante (fièvre élevée, éruptions cutanées, problèmes neurologiques, crampes, baisse des performances, nette dégradation de la condition générale).

Résumons-nous: la vaccination, en tant que produit industriel, obéit aux lois de manipulation médiatique. Autrement dit, l'information diffusée par rapport à la vaccination vise à dresser les masses afin de pouvoir utiliser l'humain à des fins qu'il ne connaît pas. En insistant sur les grands dangers encourus par les épidémies, on veut nous rendre hystériques afin que nous succombions aux produits tant vantés. En tant que parents, il vous incombe de décider si vous voulez trier les informations essentielles pour vous et votre enfant et assumer vos responsabilités, ou si vous ne faites que critiquer passivement les informations rassemblées sans prendre de responsabilités.

J'estime que toute décision parentale de reporter la vaccination ne doit être prise que quand les parents et le médecin traitant, après avoir considéré en conscience leur acquis de base, se sentent capables de gérer une infection par homéopathie. (C'est aussi ma façon d'agir.)

Je conseille aux débutants de s'en tenir à l'accompagnement homéopathique de la vaccination. Ce faisant, les parents doivent réfléchir à ce qui suit:

- chaque enfant, chaque personne, est unique dans son développement et dans son apparence. La vaccination ne doit pas être faite suivant un schéma général ou un plan de vaccination, mais selon les besoins individuels,
- chez un nourrisson, le système immunitaire n'est pas encore arrivé à maturité. De plus, il est difficile de reconnaître une réaction au vaccin. À la différence des autres pays européens, les Allemands pensent qu'il ne faut vacciner l'enfant que quand il peut parler. Ainsi, ils peuvent détecter de manière rapide et plus sûre des réactions indésirables,
- les vaccins combinés provoquent des dérèglements « en pagaille ». Afin de mieux pouvoir juger de l'effet et de la tolérance, il convient de ne recourir qu'à des mono vaccins, c'est-à-dire des vaccins avec une seule substance de vaccination. De plus, le système immunitaire n'y réagira pas aussi fort qu'à des vaccins combinés,

INFO

Notez qu'en France on ne prendra pas en crèche un enfant non vacciné. La vaccination est obligatoire!

La vaccination n'est pas obligatoire en Suisse, et en Belgique, seul le vaccin contre la polyomyélite est obligatoire.

- les Allemands s'informent éventuellement de l'utilité et des risques avant de consulter le pédiatre. Cela leur épargnera de pénibles demandes de précisions et leur évitera d'être gênés par leur ignorance. S'ils se sont informés au préalable, ils devront savoir s'ils veulent ou non faire vacciner leur enfant.